



## COMPTE-RENDU DE LA CAPA DES AS



**28 mai 2010**

---

Approbation du procès-verbal de la dernière CAPA et ordre du jour détaillé par Mr GUILLAUMIE.

**1) Lecture faite d'une motion de SUD éducation relative à la suppression d'un poste au service social des élèves dans le Cantal et de la transformation d'un poste B en A dans ce même département. (Voir ci-dessous).**

Mr GUILLAUMIE nous indique que cela ne relève pas de la CAPA mais il accepte néanmoins de répondre :

- « Il s'agit d'une décision ministérielle tardive de suppression d'emploi que l'académie a répercuté sur le département estimé le « mieux doté » et ce, sur un poste vacant ; c'est un ajustement ministériel fait par rapport au budget de l'académie ; un examen de la situation sera fait en septembre pour éventuellement compenser en moyens provisoires. »
- « Le Cantal a bénéficié d'une mise à disposition d'un poste de catégorie A du Puy De Dôme afin de faciliter la mutation d'une conseillère technique dans le cadre d'un rapprochement de conjoint, lequel est soumis à une mobilité professionnelle importante. »

Nous devons être vigilants pour que les mêmes dispositions puissent être mises en œuvre si cette situation devait être étudiée, et ce quelle que soit la catégorie du fonctionnaire concerné.

**2) Avancement au grade d'AS principal**

Trois possibilités cette année encore, affectées selon le barème établi.

Attention néanmoins aux avis rendus par vos supérieurs hiérarchiques, celui-ci entrant dans le barème ; un avis favorable passera après un avis très favorable, c'est le mérite !

**3) Mouvements 2010**

4 postes vacants, 2 au service social du personnel 63, un au service social élèves 43 et un dans l'Allier.

Les 2 postes Personnel, un poste au CROUS et un en Haute-Loire sont attribués.

Restent un poste vacant au CROUS et un dans le 03 ; une proposition sera faite aux 5 AS de la liste complémentaires du concours AS 2009.

**4) Titularisations**

Tous les agents concernés sont titularisés.